



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Embargo jusqu'au 11 février 2016, 7 h*

### **Dans La Mitis, la MRC fait toujours confiance au CLD**

**Mont-Joli, le 10 février 2016** — À la suite de l'autorisation récente du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la Municipalité régionale de comté (MRC) et le Centre local de développement (CLD) de La Mitis signent une entente triennale qui délègue et confirme la compétence du CLD en matière de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat local.

Cette entente, d'un montant global de 1 257 277 M\$ démontre toute l'importance que la MRC accorde à l'entrepreneuriat local. « En déléguant notre compétence au CLD en place, notre souhait était de conserver une équipe de professionnels et d'administrateurs déjà reconnue pour leur expertise. Aussi, pour nous, la structure CLD constitue une ressource stratégique qui fait écho aux enjeux économiques du territoire en plaçant l'accueil, l'accompagnement technique et financier aux entrepreneurs et aux entreprises au cœur de nos priorités économiques. La diversification économique constitue également une préoccupation que nous avons signifiée au CLD dans le cadre de cette entente », souligne le préfet de la MRC de La Mitis, monsieur Réginald Morissette.

Aussi, le CLD garde le mandat de la gestion et de l'application de la Politique d'investissement et d'aide financière de la MRC, soit les fonds de capital de risque FLI et FLS et le Fonds d'accompagnement des entreprises de La Mitis. « L'un des éléments clés de l'entente concerne l'indépendance décisionnelle que conserve le CLD comme entité autonome. En fait, c'est un comité d'investissement formé majoritairement de gens d'affaires qui a le mandat d'analyser, sélectionner et assurer le suivi des dossiers des entreprises, et ce, selon un code d'éthique rigoureux qui privilégie l'impartialité et la confidentialité des informations traitées. Bref, tout fonctionnera comme avant », d'ajouter le président du CLD, Jean-Marie Thibeault.

À cet effet, messieurs Morissette et Thibeault unissent leur voix pour signifier aux entrepreneurs et aux partenaires économiques que « malgré des budgets réduits dans l'enveloppe de fonctionnement, un accompagnement professionnel ainsi que des liquidités sont toujours disponibles au CLD pour soutenir les projets d'affaires, que ce soit pour le démarrage, la relève ou l'expansion des entreprises. La fibre entrepreneuriale est bien présente dans La Mitis et il est possible d'y faire de bonnes affaires. » Le CLD demeure la porte d'entrée toute désignée pour les entrepreneurs qui souhaitent passer de l'intention à l'action en communiquant au 418-775-7089.

**Crédit photographique :** MRC de La Mitis  
**Légende photographique :** Monsieur Jean-Marie-Thibeault, président, CLD La Mitis  
Monsieur Réginald Morissette, préfet, MRC de La Mitis  
Madame Annick Marquis, directrice générale, CLD La Mitis  
Monsieur Marcel Moreau, directeur général, MRC de La Mitis

**Source :**  
Annick Marquis  
Directrice générale  
CLD de La Mitis  
418 775-7089

et

Nadia Fillion  
Responsable des relations publiques et des  
communications  
MRC de La Mitis  
418 775-8445 poste 2230

**Informations :**  
Annick Marquis  
Directrice générale  
CLD de La Mitis  
418 775-7089

et

Marcel Moreau  
Directeur général  
MRC de La Mitis  
418 775-8445 poste 2222